



Appel à candidatures au
Prix de la traduction littéraire et
en sciences humaines et sociales
Ibn Khaldoun - Senghor
(du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français)
18^{ème} édition - session 2025

*L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO) annoncent l'ouverture des candidatures au **Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor** pour sa session 2025. Il récompense la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'une œuvre littéraire et/ou en sciences humaines et sociales.*

Conditions de candidature

1. Les candidatures au prix peuvent être soumises par :
 - les traducteur(-trices)s qui répondent aux conditions fixées par le règlement du Prix ;
 - les universités, les instituts d'enseignement supérieur et les centres d'études et de recherches dans le monde arabe et dans l'espace francophone ;
 - les associations et les unions nationales dans les pays arabes et dans l'espace francophone ;
 - les personnalités renommées dans les domaines du prix ;
 - les maisons d'édition.
2. La candidature au Prix se fait par la présentation d'un ouvrage littéraire et/ou en sciences humaines, traduit du français vers l'arabe ou de l'arabe vers le français.

La participation est limitée à un seul ouvrage par candidat(e).
3. L'ouvrage traduit doit être publié par une maison d'édition arabophone ou francophone et être la première traduction récente (trois ans maximum précédant l'année de l'appel à candidatures) de l'œuvre d'origine.
4. Les textes dactylographiés, photocopiés ou autoédités ne sont pas acceptés.
5. Il ne peut être présenté de candidature à titre posthume
6. Le ou la candidat(e) doit fournir un *curriculum vitae* ainsi qu'une présentation de ses travaux de traduction, objets de sa candidature en soulignant leur apport à une meilleure connaissance mutuelle des deux cultures.

7. Pour la session 2024, le ou la candidat(e) doit faire parvenir au Secrétariat du Prix, uniquement par voie électronique, une copie de l'ouvrage traduit ainsi que de l'ouvrage original.
8. Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au **30 juin 2025**.
9. Le Prix consiste en une bourse d'un montant de 10 000 euros.
10. Le choix du ou de la lauréat(e) ne peut faire l'objet d'aucune contestation.
11. Les dossiers de candidature seront adressés à :

1- Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Direction Langue française et diversités des cultures francophones
Contact : Mme Claudia Pietri
Courriel : claudia.pietri@francophonie.org
Site Internet : www.francophonie.org

et/ou

2- Organisation arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO)
Secrétariat du Prix de la traduction Ibn Khaldoun - Léopold Sédar Senghor :
Courriel : alecso@alecso.org.tn
Contact : Mlle Ilef Slama
Courriel : ilef.slama@gmail.com
Site web : www.alecso.org.tn